

Compte-rendu de la
Réunion du
Comité Local d'Information et de Concertation
« sites isolés »
en date du 20 novembre 2007

Participants : voir liste ci-jointe

Points à l'ordre du jour :

- présentation des incidents éventuellement survenus sur les sites industriels
- point de situation sur l'avancement de la démarche d'élaboration des PPRT
- désignation des représentants du CLIC aux réunions d'association pour l'élaboration des PPRT
- évolutions réglementaires depuis la dernière réunion du CLIC
- questions diverses

La séance est présidée par monsieur MOREL, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, qui remercie les membres du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) « sites isolés » pour leur présence.

Les participants n'ayant pas d'intervention préliminaire, monsieur MOREL laisse la parole aux intervenants pour les différents points inscrits à l'ordre du jour.

1. Incidents survenus depuis la dernière réunion du CLIC

Les exploitants précisent qu'aucun incident significatif n'a eu lieu, sur leur site respectif, depuis la dernière réunion du CLIC.

2. Point sur l'état d'avancement des PPRT

2.1. Société EADS Revima à Caudebec en Caux

L'inspection des installations classées présente les conclusions de l'analyse des risques menée sur le site et la nature des travaux proposés visant à éviter les phénomènes dangereux produisant des effets toxiques.

Madame COURTEMANCHE précise dans ce contexte les travaux menés pour déplacer les canalisations passant à l'aplomb des cuvettes de rétention et des bassins de traitement des effluents et indique que le coût de ces travaux est de l'ordre de 100 k€.

L'inspection des installations classées précise que compte tenu de ces dispositions seuls les phénomènes dangereux ayant pour siège le stockage de kérosène (50 m³) du site produisent des effets à l'extérieur de l'établissement en impactant le chemin de halage, l'entreprise voisine (société COLLET) et la Seine.

Le projet d'arrêté de prescriptions du PPRT est présenté ; la phase de consultation des maires de Caudebec en Caux et de Saint Wandrille Rançon sur le contenu de ce projet d'arrêté est prévue prochainement.

2.2 Société Brenntag Normandie à Montville

L'inspection des installations classées présente le seul phénomène dangereux (surpression consécutive à l'explosion du ciel gazeux d'un stockage d'alcool) ayant des effets à l'extérieur du site qui se concrétisent par une zone de surpression de 20 mbar (bris de vitres). M. MALHOMME précise qu'une démarche visant à l'acquisition par la société Brenntag du terrain impacté par cet effet est à l'étude avec le propriétaire du terrain.

2.3 Société Butagaz à Aumale

L'inspection des installations classées présente les phénomènes dangereux retenus pour l'élaboration de la carte d'aléa-technologique autour du site et le phénomène dangereux de BLEVE de la sphère de stockage qui permettra de dimensionner la zone d'intervention du PPI.

L'inspection des installations classées présente également la carte de zonage brut du territoire établie sur la base des travaux menés avec la Direction Départementale de l'Équipement et précise qu'une première réunion d'associations pour l'élaboration du PPRT est prévue le 7 décembre prochain.

3. Point sur les personnes associées à l'élaboration du PPRT

L'inspection des installations classées précise qu'il conviendrait de faire participer un riverain du site industriel aux travaux d'élaboration du PPRT tel que prévu par le décret du 7 septembre 2005 relatif aux PPRT.

Monsieur HERY (adjoint au maire d'Aumale) indique que la mairie se rapprochera d'un riverain afin de le solliciter pour une telle participation.

Par ailleurs le collège « salariés » du CLIC sera associé aux travaux d'élaboration du PPRT.

4. Evolutions réglementaires

L'inspection des installations classées présente la circulaire du 23 juillet 2007 relative aux phénomènes dangereux à retenir pour les dépôts de liquides inflammables et de GPL.

5. Questions diverses

En l'absence de questions, monsieur MOREL remercie les représentants des entreprises et les intervenants pour leurs présentations, ainsi que l'ensemble des participants, et clôt la séance.

La prochaine réunion du CLIC est programmée pour mai 2008.

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général



CLIC "sites isolés"

Mardi 20 novembre 2007 - 9h30
Salle Eugène Nicolle

Sous la présidence de M. MOREL, secrétaire général,

Étaient présents :

- | | |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| - M. Jean-Paul HERY | Adjoint au maire d'AUMALE |
| - M. Henri DELAMARE | Maire adjoint - mairie de ST. WANDRILLE RANCON |
| - M. Frédéric LECOQ | Inspection académique de Seine-Maritime |
| - M. Gérard ALLAIN | Société BUTAGAZ, Chef d'établissement PETIT COURONNE |
| - M. Daniel DEMONCHY | Société BUTAGAZ, directeur adjoint - exploitation |
| - M. Marc LACROIX | Société BUTAGAZ, Membre CHSCT |
| - Mme Ludivine DA SILVA BAPTISTA | Société BRENNTAG Normandie
Responsable Sécurité Environnement |
| - M. François MALHOMME | Société BRENNTAG Normandie, Directeur de site |
| - M. Alain FOLLENFANT | Société EADS REVIMA, secrétaire CHSCT |
| - Melle Séverine COURTEMANCHE | Société EADS REVIMA, Responsable HSE |
| - M. Philippe SIMON | Société EADS REVIMA, président CHSCT |
| - M. Yvan BARTZ | DRIRE, responsable équipe risques -
Groupe de subdivisions |
| - M. Tristan FONTAINE | DRIRE, Inspecteur des Installations Classées |
| - M. Vincent CARPENTIER | Union des Industries Chimiques,
Manager, pôle environnement et sécurité |
| - M. LE COMTE Jérôme | Préfecture - SIRACED-PC |
| - Mme Martine LECOUTURIER | Préfecture - DEDD - Installations Classées |